



COMMISSION EUROPÉENNE

Ursula von der Leyen  
La Présidente

Bruxelles, 11 JAN. 2021

Ares (2020) 7083625

*Monsieur le Député,*

*Je tiens à vous remercier, ainsi que vos cosignataires, pour votre lettre du 25 novembre 2020 concernant l'attribution à BlackRock d'une étude sur l'intégration des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les règles bancaires de l'Union Européenne.*

*Cette décision d'attribution a suscité de nombreuses questions critiques de votre part ainsi que de la part d'autres députés au Parlement européen au cours des derniers mois.*

*J'ai pris bonne note de la décision de la Médiatrice européenne du 23 novembre 2020 sur ce dossier. La Médiatrice européenne a affirmé qu'il n'y avait pas de mauvaise administration de la part des services de la Commission dans cette affaire.*

*En outre, la Médiatrice européenne a estimé que les dispositions du règlement financier<sup>1</sup> et du vade-mecum interne de la Commission sur l'application de ce règlement en matière de marchés publics pourraient devoir être clarifiées en ce qui concerne l'évaluation des conflits d'intérêts. La Commission examinera attentivement ces suggestions et y répondra.*

*./..*

*Monsieur Damien Carême  
Membre du Parlement européen  
Rue Wiertz, 60  
1047 Bruxelles*

*E-mail : [damien.careme@europarl.europa.eu](mailto:damien.careme@europarl.europa.eu)*

---

<sup>1</sup> Règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union

*Dans votre lettre, vous demandez à la Commission de résilier immédiatement le contrat avec BlackRock. Je suis certaine que vous serez d'accord avec moi sur le fait que la Commission est tenue de respecter les contrats qu'elle a signés. Dans le cas présent, les circonstances dans lesquelles la Commission peut être en mesure de résilier le contrat sont énoncées dans le contrat lui-même. Cependant, aucune de ces circonstances ne sont avérées dans le cas du contrat avec BlackRock, de sorte que la Commission ne peut mettre fin à ce contrat.*

*Cependant, j'ai chargé les services compétents de la Commission d'organiser un atelier public, ouvert aux sociétés civiles et aux ONG, pour discuter du rapport final de BlackRock une fois qu'il aura été approuvé par la Commission et publié, ce qui devrait être le cas en mai 2021. J'apprécierais beaucoup que les Députés participent également à cet atelier. Cela vous permettra, ou les représentants que vous souhaiteriez désigner ainsi que d'autres parties prenantes, d'examiner les conclusions du rapport, en toute transparence, et de déceler tout biais éventuel.*

*Dans l'intervalle, nous ferons avancer notre programme en matière de finance durable, avec nos partenaires institutionnels. Au cours du premier semestre de l'année prochaine, la Commission présentera à la fois un plan d'action renouvelé sur la finance durable et de nouvelles règles bancaires. Ceux-ci contribueront à la réalisation des objectifs ambitieux du «Pacte vert pour l'Europe».*

*Je me réjouis de poursuivre nos échanges sur la finance durable avec le Parlement européen et espère pouvoir continuer à bénéficier de votre contribution, et de votre soutien.*

*Veillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération très distinguée.*



Ursula von der Leyen